

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Fonds d'appui au rayonnement des régions

La Chaudière-Appalaches annonce ses priorités régionales et lance un premier appel à projets

Montmagny, le 20 septembre 2017 - La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) a présenté aujourd'hui les priorités régionales 2017-2021 pour la région de la Chaudière-Appalaches. De plus, les élus annoncent le lancement d'un premier appel à projets dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

Des priorités pour la région de la Chaudière-Appalaches

Les élus ont annoncé les priorités régionales 2017-2021. Ces priorités se regroupent autour de cinq thèmes centraux :

- Environnement, forêt, bioalimentaire
- Transport
- Tourisme et culture
- Économie, main-d'œuvre et immigration
- Qualité de vie, services de proximité, développement des communautés

« C'est un défi de nommer des priorités pour la région de la Chaudière-Appalaches puisqu'elle est composée de 10 territoires, dont des villes, des milieux ruraux et semi-ruraux. Les réalités sont donc différentes et les besoins aussi. Nous avons écouté ces milieux pour nous assurer que nos priorités régionales soient axées sur les besoins de chacun » explique M. Blais, président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches.

Les priorités régionales 2017-2021 pourront être éligibles au financement du FARR. Ce fonds représente un financement de plus de 25 millions de dollars pour les cinq prochaines années, destinés aux projets régionaux pour la Chaudière-Appalaches. 2,5 millions de dollars seront investis d'ici le 31 mars 2018, notamment dans l'appel à projets lancé aujourd'hui. « Les projets pourront avoir des impacts sur l'ensemble de la Chaudière-Appalaches ou sur quelques territoires, dépendamment des besoins. Nous ne voulons pas de mur-à-mur, nous resterons axés sur les réalités de chacun. Une chose est certaine, nous voulons faire de l'innovation, du travail concerté et cohérent un thème transversal dans l'ensemble des projets » ajoute M. Blais.

Un premier appel à projets lancé

Le premier appel de projets, qui sera lancé dès la fin de la semaine, portera sur les thèmes suivants : l'environnement, forêt et bioalimentaire; le tourisme et la culture ainsi que sur la qualité de vie des services de proximité et le développement des communautés. Les objectifs sont, de façons plus spécifiques, de :

- Maximiser les retombées de la forêt dans les communautés avec une perspective de développement durable
- Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles
- Faire du tourisme un moteur économique de développement des communautés en Chaudière-Appalaches
- Favoriser des milieux de vie attractifs et dynamiques où les citoyens peuvent s'épanouir

Les projets qui ne sont pas directement liés à ces objectifs, mais qui cadrent aux autres priorités régionales pourront également être admissibles s'ils sont jugés prioritaires et urgents par le comité de sélection, composé d'élus. « Nous sommes conscients que de nombreux organismes peinent à trouver du financement pour leurs projets depuis la disparition des conférences régionales des élus (CRÉ), la fermeture de centres locaux de développement (CLD) dans certaines localités et de plusieurs partenaires régionaux. Certains de ces projets ont démontré leur pertinence et leurs impacts positifs dans nos communautés. Aussi, nous ne voulons pas devoir les refuser pour des raisons purement administratives. Nous avons nommé nos priorités, nous nous attendons à ce que les partenaires les respectent, mais nous ne voulons pas fermer de portes si certains projets structurants ou urgents venaient cogner à la porte», indique M. Hervé Blais.

À propos de la TREMCA

Formée en décembre 2015, la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) est l'espace de concertation régional qui regroupe les 10 territoires de la région: les Appalaches, Beauce-Sartigan, Bellechasse, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et la Ville de Lévis. Ses mandats sont de coordonner des dossiers ou projets touchant plusieurs territoires à la demande de ces dernières, de favoriser la concertation et le réseautage des élus et des acteurs socioéconomiques de la Chaudière-Appalaches, de définir les enjeux et priorités de la région, de représenter la région sur des instances nationales et les élus sur des instances régionales, et de prendre des positions sur les politiques et orientations gouvernementales ainsi que sur des projets ayant un impact sur la région.

Pour information :

Marianne Laroche, coordonnatrice

Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches

Cell. : 581 994-2752

Courriel : mlaroche@chaudiere-appalaches.qc.ca

www.tremca.org